

<http://gec.venissieux.org/Vegetalisation-des-cours-d-ecoles>



Végétalisation des cours d'écoles.

- La lettre -



Date de mise en ligne : mercredi 13 juillet 2022

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits
réservés

La Ville a engagé la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école. D'autres mesures sont prises pour limiter les effets de chaleur : des brasseurs d'air dans les salles de couchettes en maternelle, des brumisateurs extérieurs, des rideaux occultants dans les salles de classe ainsi que des climatiseurs dans les crèches.

La Ville accueille un peu plus de 9400 élèves au sein de 21 groupes scolaires. L'éducation est pour nous un choix politique affirmé. En 2021, nous y avons consacré 3,7 millions d'euros d'investissement et 16,5 millions de fonctionnement (18% du budget de fonctionnement).

Toutes les classes de grandes sections de maternelle ont été dédoublées et nous maintenons le principe d'un poste d'ATSEM en accompagnement de 2 groupes classes à 14 élèves. Ce sont ainsi 174 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et 128 agents des Écoles ainsi que 24 surveillants des écoles qui assurent l'encadrement et l'entretien des locaux. Pour la régie de restauration scolaire et sociale, ce sont 35 agents pour plus de 4 300 repas quotidien. Pour le périscolaire, les garderies du matin, l'accueil du mercredi et pendant les vacances scolaires, 44 agents titulaires et une centaine de vacataires sont mobilisés.

Je souligne l'engagement et le professionnalisme de tous ces agents. Ils participent, avec les enseignants, au grand service public de l'éducation.

L'installation de vidéoprojecteurs interactifs au sein de chaque classe élémentaire sera achevée en 2023 ainsi que l'installation d'un dispositif alerte attentat intrusion dans chaque groupe scolaire.

Des expérimentations sur le mobilier flexible dans les classes ainsi que l'équipement de l'ensemble des restaurants de maternelle en mobilier haut sont en cours.

Une nouvelle maison de l'enfance verra le jour en 2023 à Max Barel, l'extension du groupe scolaire Jules Guesde sera effective pour la rentrée 2023 ainsi que la deuxième tranche de l'extension de Joliot Curie, et cet été 2022 seront réalisés des travaux de rafraîchissement à Paul Langevin et la mise en accessibilité de Parilly.

Pour la 3ème année dans le dispositif Cité Éducative, des actions sont menées pour le soutien à la parentalité, la coéducation, le bien-être à l'école et sur le quartier.

Notre engagement pour l'école n'est pas partagé par Macron qui soutient une logique de territorialisation du système éducatif, qui consiste à la mise en place d'une « école à deux vitesses » et d'une éducation différenciée en fonction des quartiers et des publics. Derrière, se dessine l'instauration d'une inégalité des territoires et des élèves face à l'école, avec des moyens différents selon les projets des établissements.

« *L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde* » disait Nelson Mandela et à Vénissieux, c'est cette arme que nous avons choisie.

[Pour lire l'intervention complète...](#)